



FéWaSSM A.S.B.L.

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies

N° d'entreprise : 0680.919.907

Courriel : fewassm@gmail.com Site internet : www.fewassm.be

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU 20 AVRIL 2021

Présents : E. Bergsoj, G. Blaffart, M. Bosmans, I. Cammarata, E. Dejardin, E. Delvaux, Ch. Dethy, Th. Gérard, R. Lejeune, S. Meunier, V. Liesens, I. Linkens, F. Pitz, A Semaille, H. Stiévenart, C. Vrancken

Animateurs : E. Bergsoj, I. Cammarata et I. Linkens

1) Approbation du PV du 16/03/2021

Le PV du 16/03 est approuvé

2) COVID : encodage PLASMA, indicateurs ressources

Il est rappelé que les SSM ne doivent encoder que l'indicateur de ressources c'est-à-dire les ETP engagés. Si un service a décidé de ne pas engager d'ETP, il doit cocher une case spécifique.

Les SSM ne doivent PAS encoder les indicateurs de résultats qui sont réservés à d'autres secteurs, la FéWaSSM ayant défendu que le secteur des SSM procède déjà au quotidien à de nombreux encodages de ses activités.

Les services qui rencontrent des difficultés peuvent revenir vers Emel qui relayera à l'AVIQ.

3) Prime informatique et nouvelle prime

Prime informatique : tour de table pour faire l'état d'avancement.

La déclaration de créance doit être envoyée avant le 31/5 mais avec des factures qui doivent être datées au plus tard au 31/03.

Un membre a dû produire les factures justificatives, les autres, présents ce jour, pas.

Nouvelle prime : pas encore de précision sur les modalités et s'il faudra ou pas la justifier. En attente de précision via B. Van Tichelen qui participe aux réunions hebdomadaires avec le Cabinet. Un arrêté sera sans doute rédigé également.

A FéWaSSM reviendra vers les membres dès qu'elle aura plus de précisions.

4) Décomptes d'exploitation, cadastre non marchand : retour

Les services rencontrent des problèmes techniques. Beaucoup de perte de temps. Malgré la possibilité d'aide via le HelpDesk et/ou Helpline de l'Aviq, les services rencontrent des difficultés d'encodage. De plus, il n'y a pas toujours d'accuser de réception. Isabelle C. précise qu'elle le demande systématiquement dans les mails qu'elle envoie.

Un membre demande que les explications données par mail pour remplir les formulaires soient plus explicites afin de faciliter l'encodage.

Un membre se demande s'il ne serait pas intéressant que la Féwassm sollicite l'Aviq pour des formations pour l'encodage.

5) PSSM : retour

Echange sur les modalités d'élaboration du PSSM entre les différents services.

Constat que dans certains services c'est difficile de motiver les équipes pour y travailler et pour y consacrer du temps. Idem vav de la direction thérapeutique.

Certains services expliquent que la tâche est répartie entre les membres de l'équipe, avec une consolidation par le directeur administratif. Ex : chaque fonction décrit son mode de fonctionnement, ...

Plusieurs services expriment que le tableau des axes (plan d'actions) est lourd.

Constat que les services commencent à y travailler bien en amont des échéances : souvent le dernier trimestre de l'année précédente.

Constat que les inspecteurs lisent les PSSM et y accordent du crédit. Cela doit appuyer l'importance du PSSM et être un levier pour impliquer les DT et les équipes.

Rappel que le CRÉSAM peut être contacté pour apporter de l'aide aux services pour l'élaboration des PSSM ou des plans d'action. Le CRÉSAM réalise également ponctuellement des analyses ponctuelles.

Le canevas type est en annexe du décret. Il est sur le site de CRÉSAM. Il sera placé sur le site web de la FéWaSSM et envoyé aux membres de la CAF.

6) GT encodage des prestations

Emel Bergsoj, Espérance Delvaux, Isabelle Cammarata, Sophie Meunier et Chantal Dambly auront une 1ère réunion le 3/5 pour définir une méthodologie de travail.

Plusieurs réunions méthodologiques seront peut-être nécessaires. Ce groupe reviendra ensuite vers les membres pour une proposition.

L'objectif est d'essayer d'obtenir à terme une harmonisation de la manière d'utiliser les codes de prestation. Il s'agit également qu'un mot soit compris de la même manière dans tous les services (ex : dossier, prestation, ...).

Attention aux codes qui intéressent l'inspection (entretiens en face à face), aux codes officiels et aux codes non officiels que l'on souhaiterait rajouter.

Concernant le nouveau RASH sur lequel l'AVIQ travaille, conformément à la demande de la CAF de mars, le CA a validé une interpellation officielle de l'UNIPSO et de la FASS sur le travail en cours au sein de l'AVIQ. Nous n'avons pas encore eu de retour. **Sophie Meunier les relance.**

7) Moyens du fédéral

De nombreux moyens ont été libérés ces derniers mois du Fédéral pour soutenir la santé mentale :

- 3,7 millions pour soutenir les étudiants : tranche 16-25 ans. Les mesures visent : la mise en place de séances de groupes et d'équipe mobiles (au domicile, à l'école, dans les centres PMS, ...)
- 21,7 millions pour soutenir les personnes âgées : tranche > 65 ans. Les mesures visent : des équipes mobiles qui interviendront avec des acteurs locaux tels que les méd généralistes, les CPAS, les sociétés de logement social, ...

Une mesure complémentaire vise à prévoir le remboursement de 8 séances de soins psychologiques remboursées pour les indépendants.

Les services de santé mentale ne sont jamais cités dans ces projets. Les moyens développés seront sur le terrain des partenaires des SSM.

La FéWaSSM a interpellé sur le protocole d'accord entre Fédéral et Région pour défendre que les moyens complémentaires puissent aussi être implantés dans nos services, sans retour pour le moment. Le risque de relayer les SSM uniquement dans une prise en charge de 2^{ème} ligne existe

Il est conseillé aux membres d'être attentifs à la mise en œuvre de ces moyens à travers les réseaux 107 et enfants-ados de leur territoire.

Le Fédéral utilise les dispositifs qu'il finance (Réseaux via hôpitaux B4) pour mettre les budgets à disposition. Au niveau de la RW, on est dans le flou parce que la mise en œuvre du protocole d'accord est conditionnée aux résultats des assises de la 1^{ère} ligne actuellement prévues en juin ... sans qu'on n'en sache plus.

Quid du lien entre Be-Hive et les assises de la 1^{ère} ligne ? **A vérifier.**

8) Vaccination : petit chômage

Le Fédéral a statué sur l'octroi d'un petit chômage pour permettre la vaccination des travailleurs. Il n'y a pas d'effet rétroactif.

L'information a été transmise à tous les membres.

9) Maîtrise de stage et lieu de stage psychologues

Il y a une révision de la législation autour de la maîtrise de stage pour les psychologues.

Il s'agit d'avoir un agrément pour le lieu de stage et pour le maître de stage, renouvelables.

La deadline serait le 01/07/2021.

La FéWaSSM reviendra vers les membres.

Plusieurs des services présents confirment qu'ils ont régulièrement des stagiaires psycho.

10) Divers et odj prochaines réunions

Divers

- Toujours pas d'arrêté pour les emplois Get Up → **la FéWaSSM relancera**
- Nouvelle répartition de l'inspection des SSM : aurait été faite sur base du lieu de vie des inspecteurs

Prochaine réunion de la CAF prévue le 18/05/2021.